



**PUBLICATION DE LA RECOMMANDATION TECHNIQUE CST-RT-030
SAUVEGARDE ET SECURISATION DES DONNEES DE PRODUCTIONS
AUDIOVISUELLES DANS SA VERSION REVISEE.**

Paris, le 5 juillet 2023 – La recommandation CST-RT-030 vise à décrire la stratégie, les pratiques professionnelles et les outils propres à la sauvegarde et la sécurisation des données de productions audiovisuelles en cours de tournage et de postproduction.

Le respect des bonnes pratiques décrites dans cette recommandation vise à minimiser les risques de pertes de données ainsi qu'à obtenir un meilleur contrôle des coûts de production. Une première version de ce texte a été publiée en juin 2014. Les évolutions techniques et d'usage ont nécessité une révision du texte.

Les stratégies de sécurisation et de sauvegarde à court terme ainsi que les pratiques vertueuses décrites dans cette recommandation s'appliquent aussi bien pour les longs métrages, les productions audiovisuelles, que les courts métrages.

Durant la consultation publique qui s'est déroulée du 3 avril au 2 juin 2023, cette recommandation technique a bénéficié des retours des professionnels du secteur, ce qui a permis d'affiner la rédaction du texte initialement proposé.

Toutes les recommandations de la CST sont disponibles sur [la page dédiée](#).

Votre Contact

Sébastien Lefebvre – Responsable de la communication
07 48 12 97 82 – slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr